

Améliorer la prise en compte de la qualité de l'air intérieurs dans les politique de lutte contre la pollution de l'air.

Contribution écrite au rapport du Conseil des droits de l'homme sur la protection de l'air pur

Présenté par le Geneva Health Forum

Rédigé par Dr Eric Comte, directeur du Geneva Health Forum

Date : 6 octobre 2025

1. Introduction

Les politiques publiques visant à améliorer la qualité de l'air se concentrent principalement sur l'air extérieur. Pourtant, la qualité de l'air intérieur (QAI) reste une dimension largement sous-estimée alors même que nous passons environ 90 % de notre temps à l'intérieur. Les bâtiments recevant du public — écoles, hôpitaux, établissements pour personnes âgées, salles de sport, cinémas, théâtres, transports collectifs — sont des lieux particulièrement sensibles où la santé de millions de personnes est directement affectée par l'air que nous respirons.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance cruciale de limiter la transmission des maladies respiratoires aériennes. La rougeole, la grippe, le SARS-CoV-2 et d'autres pathogènes circulant par voie aérienne représentent des menaces sanitaires majeures qui imposent de repenser la gestion de la QAI comme une priorité de santé publique.

2. Un enjeu de santé publique majeur

- L'air intérieur peut contenir une grande diversité de polluants nocifs : moisissures, particules fines, radon, composés organiques volatils (COV), dioxyde de carbone.
- Les maladies transmises par l'air intérieur aggravent ce problème en représentant une voie de contamination rapide et difficile à contrôler sans mesures adaptées.
- De nombreuses études ont démontré l'impact de la QAI sur la santé (pathologies respiratoires, maladies cardiovasculaires, troubles cognitifs) et sur la productivité.
- Tout comme la salubrité de l'eau potable et des aliments est reconnue comme un pilier de la santé publique, la qualité de l'air intérieur doit bénéficier de la même reconnaissance et de la même priorité politique.

3. Vers une stratégie mondiale de protection de l'air intérieur

La protection de la QAI mérite une inscription explicite dans les plans nationaux et internationaux de lutte contre la pollution de l'air. Une telle reconnaissance pourrait être affirmée par une résolution spécifique de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), afin de mobiliser les États membres autour d'engagements clairs.

Une stratégie globale devrait reposer sur plusieurs piliers :

- Comprendre et documenter l'exposition aux polluants intérieurs et ses effets sanitaires.
- Renforcer la recherche sur les mécanismes de transmission aérienne des maladies et leurs impacts.
- Surveiller et améliorer la qualité de l'air intérieur grâce à des solutions éprouvées : réduction des polluants à la source, amélioration de la ventilation, filtration et purification de l'air.

- Intégrer la QAI dans la conception et la rénovation des bâtiments, en articulation avec l'efficacité énergétique et l'adaptation climatique (protection contre la chaleur et le froid).
- Mettre en place des stratégies de santé publique centrées sur la prévention, la surveillance et l'information du public.
- Encourager l'innovation technologique, notamment dans les équipements de protection individuelle (masques, systèmes de filtration portables).
- Identifier et mobiliser des financements pour appuyer la transition vers des bâtiments plus sains, en priorité dans les lieux accueillant des populations vulnérables.

4. Recommandations

- Intégrer la qualité de l'air intérieur dans les plans nationaux de lutte contre la pollution atmosphérique et dans les stratégies internationales de santé publique.
- Placer la QAI à l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé et adopter une résolution reconnaissant son importance fondamentale.
- Élaborer des normes et lignes directrices internationales sur la QAI, analogues aux standards établis pour l'eau potable et la sécurité alimentaire.
- Promouvoir des politiques incitatives pour la rénovation des bâtiments publics en intégrant systématiquement les objectifs de QAI.
- Soutenir la coopération scientifique et technique afin de diffuser les bonnes pratiques et innovations dans le domaine.

5. Conclusion

La qualité de l'air intérieur constitue un maillon essentiel de la protection du droit à la santé et du droit à un environnement sain. Négligée dans de nombreux cadres politiques, elle doit désormais être pleinement intégrée aux stratégies de lutte contre la pollution de l'air.

Reconnaître et promouvoir la QAI au niveau international est un impératif sanitaire et social qui permettra de mieux protéger les populations, en particulier les plus vulnérables, et de renforcer la résilience collective face aux menaces sanitaires actuelles et futures.

